

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 mars 2015**

OBJET

16 – AMENAGEMENT DE SECURITE RUE ETIENNE SEBERT : N° 2015-03-16
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL NOMENCLATURE : 7/5/1

L'an deux mille quinze, le vingt-trois mars à dix-neuf heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le treize mars 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la
présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 25

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.

Excusés : 4

Elisa DRION donne pouvoir à Alain ROYER
Mickaël MENDES donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Gwénola LEBRETON donne pouvoir à Catherine CADOU
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....25
ayant un pouvoir...4
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Frédéric CHAPEAU

Par courrier du 22 janvier 2015, le Conseil Général informait la collectivité de la publication à venir du montant global du produit des amendes de police au titre de l'année 2014. Cette dotation est destinée aux communes du département comptant moins de 10 000 habitants. Elle a vocation à soutenir les opérations concourant à l'amélioration des transports en commun et des conditions générales de la circulation et de la sécurité routière.

L'aménagement de sécurité prévu le long de la rue Etienne Sébert entre dans cette catégorie. Cet aménagement consiste à réaliser un trottoir au droit de l'école Alexandre Vincent et sur toute la longueur de la rue.

Le coût prévisionnel des travaux est de 40 442,88 € T.T.C.

Cet aménagement permettra de renforcer la sécurité des piétons aux abords de l'école Alexandre Vincent.

Publié le 26/03/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150323-2015-03-23-DE16-
DE
Date de télétransmission : 26/03/2015
Date de réception préfecture : 26/03/2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour décide :

- D'APPROUVER cet aménagement de sécurité ;
- DE DECIDER d'engager cette opération ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du produit des amendes de police.

Pour extrait conforme,

Le 23 mars 2015,

Le Maire,
Alain ROYER



Publié le 26/03/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20150323-2015-03-23-DE16-
DE
Date de télétransmission : 26/03/2015
Date de réception préfecture : 26/03/2015